

COVID-19 – un appel à l'action pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais

Par le groupe de pilotage multipartites (MSG) du programme de mise en œuvre du Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence

Depuis plus de 3 mois, la pandémie de COVID-19 balaie la surface du globe et perturbe gravement les chaînes d'approvisionnement en ressources minérales, fait baisser les prix internationaux et force les sites miniers et les installations de traitement à fermer ou à suspendre leurs opérations. Le transport international des ressources minérales et de métaux est également considérablement affecté. Cela s'inscrit dans un contexte de répercussions internationales étendues sur les entreprises de toutes tailles, dans tous les pays et tous les secteurs. La crise a un impact disproportionné sur la vie des mineurs artisanaux et à petite échelle (EMAPE) et de leurs communautés, qui représentent ensemble 83% de la main-d'œuvre minière mondiale, soit 40,5 millions de personnes. Les communautés minières étaient vulnérables avant le COVID-19 et le sont encore plus aujourd'hui.

Nous sommes profondément préoccupés par le fait que les gains réalisés au cours des 10 dernières années en matière de devoir de diligence pour les chaînes d'approvisionnement pourraient être perdus, car toutes les parties prenantes - entreprises, gouvernements et société civile - sont affectées et leurs efforts affaiblis par la pandémie. La baisse de la demande de minéraux et de métaux, les mesures de confinement dans les pays de production et de transformation et les fermetures économiques signifient également que les programmes de mise en œuvre du devoir de diligence sur le terrain, en particulier ceux qui s'appuient sur des contributions obligatoires sur la production ou l'exportation pour financer leurs activités, risquent de manquer de fonds et de devoir suspendre leurs opérations. L'approbation de nouveaux financements, ou de leur renouvellement, pour soutenir le travail des organisations à but non lucratif a également été suspendue, ce qui risque d'affaiblir les contributions de la société civile à un moment critique.

En parallèle, les acteurs illicites se positionnent pour gagner de nouvelles parts de marché, et des groupes armés non étatiques profiteraient de la situation pour regagner du territoire et tirer parti du manque de voies formelles de production et de commerce dans les zones minières en Afrique ainsi qu'en Amérique latine. Les risques de violations des droits de l'homme et de conflits augmentent chaque jour. La société civile tire la sonnette d'alarme sur ces risques et sur d'autres qui menacent la sécurité et le bien-être à court et à long terme des femmes, des hommes et des enfants dans les communautés minières artisanales et les chaînes d'approvisionnement. La société civile souligne également que l'association de ces risques émergeants aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales rendent la mise en œuvre du devoir de diligence et le soutien aux initiatives de terrain dans les zones de conflit et à haut-risque plus importants que jamais.

NOUS APPELONS A UNE ACTION IMMÉDIATE ET CONCERTÉE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, DES GOUVERNEMENTS, DES INSTITUTIONS DE FINANCEMENT, DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, DES ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ ET D'AUTRES POUR PROTÉGER LES PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DEVOIR DE DILIGENCE DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT CONFORMEMENT AUX RECOMMANDATIONS DU GUIDE DE L'OCDE SUR LE DEVOIR DE DILIGENCE POUR DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLES.

Plus précisément, nous demandons des mesures pour:

- **Activer les réseaux d'intervention humanitaire et d'urgence pour réduire les impacts potentiellement dévastateurs du COVID-19 sur les communautés EMAPE**, en particulier ceux liés à la santé et au bien-être social et économique, reconnaissant que les femmes peuvent être plus gravement touchées. Cela peut impliquer de travailler avec les gouvernements locaux producteurs de minéraux et des ONG internationales et locales pour sensibiliser les communautés minières et soutenir le déploiement de réponses de santé et de sensibilisation appropriées.
- **Allouer des fonds aux programmes de soutien au devoir de diligence sur le terrain et aux PME, sous conditions.** La crise peut nécessiter le déblocage de fonds d'urgence pour les programmes de diligence raisonnable opérant dans les zones de production et pour soutenir les petites et moyennes entreprises dans les chaînes d'approvisionnement en minerais par le biais de programmes de garantie de prêts et de subventions. Compte tenu des implications sur les flux de trésorerie et la liquidité, la mise en place de mécanismes accélérés d'allocation de ces fonds sera primordiale. Le fait d'encourager le conditionnement de ce soutien aux programmes de mise en œuvre à leur engagement à poursuivre la production et l'approvisionnement responsable conformément au Guide de l'OCDE aidera les gouvernements et les entreprises à s'assurer que les avantages d'un tel soutien sont partagés et que les risques liés à l'approvisionnement en minerais produits dans des zones de conflit et à haut risque sont gérés de manière adéquate.
- **Soutenir l'intégration durable des projets d'EMAPE reconnus comme responsables au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales**, avec le soutien de l'ensemble des parties prenantes, en particulier mais pas uniquement les fonderies et les affineries certifiées par des initiatives industrielles internationales alignées avec le Guide OCDE.
- **Assurer un équilibre entre le maintien des exigences d'intégrité dans les pratiques d'approvisionnement la flexibilité nécessaire à la mise en œuvre du devoir de diligence au cours de cette période.** Le devoir de diligence est un processus itératif d'identification, de priorisation et d'atténuation des risques. Une diligence raisonnable doit toujours être entreprise conformément à la législation nationale. Cela signifie qu'à court terme, les attentes concernant les évaluations et les audits devront tenir compte des mesures de confinement. Nous invitons le Secrétariat de l'OCDE à préparer une note, en consultation avec le Groupe multipartite, précisant comment le devoir de diligence, en particulier les évaluations et audits des risques sur le terrain, peut être affectée pendant la crise.

NOUS INVITONS TOUS LES ACTEURS, MÊME AU-DELÀ DE CE GROUPE, À RÉPONDRE À CET APPEL ET À AGIR. LA SAUVEGARDE DES PROGRÈS DUREMMENT ACQUIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DEVOIR DE DILIGENCE DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT EN MINERAIS ET LE PROLONGEMENT DU SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS MINIÈRES ARTISANALES RESPONSABLES SONT VITAUX - LA REPRISE NE SERA POSSIBLE QUE DANS LA MESURE OU NOUS N'AURONS PAS À REDÉMARRER DE ZÉRO.

A propos du Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence et de son groupe de pilotage multipartite

Le [Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque](#) explique aux entreprises comment mieux identifier et gérer les risques encourus par l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement en minerais – mineurs, exportateurs locaux, entreprises de transformation, fabricants ou encore marques utilisant des minérais dans leurs produits. Le Guide s'applique à toutes les ressources minérales, à l'échelle internationale.

Le Groupe de pilotage multipartite est composé d'environ 50 représentants de gouvernement, de la société civile et du secteur privé (voir la liste complète ci-dessous). Le Groupe multipartite travaille en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'OCDE, fournissant des orientations et un soutien en ce qui concerne les aspects opérationnels du plan de travail de mise en œuvre du Guide de l'OCDE.

Membres du MSG: Gouvernements de la Belgique, du Canada, de la Colombie, de la République démocratique du Congo, de la France, de l'Allemagne, d'Israël, du Japon, des Pays-Bas, du Rwanda, de la Suède, de la Suisse, des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni; l'Union Européenne, la Conférence Internationale sur la région des Grands Lacs, l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques, le Groupe d'experts des Nations Unies sur la RDC, London Bullion Market Association, World Gold Council, Produits Artistiques Métaux Précieux (PAMP), Dubai Multi Commodities Centre, International Tin Association, Tantalum-Niobium International Study Center, Cronimet, Fédération des Entreprises du Congo, Global Advanced Metals, Specialty Metals Resources, Trafigura, London Metal Exchange, International Council on Mining and Metals, China Chamber of Commerce of Metals Minerals & Chemicals Importers & Exporters (CCCMC) , Aerospace Industry Association, Automotive Industry Action Group, Responsible Business Alliance, Responsible Jewellery Council, IPC-Association Connecting Electronics Industries, United States Council for International Business, BMW Group, Intel, Signet Jewelers Ltd., Siemens, Société Générale, ABN Amro, IMPACT, Alliance for Responsible Mining, Global Witness, Amnesty International, Artisanal Gold Council, Enough Project, Solidaridad, Groupe de Recherche et de Plaidoyer sur les Industries Extractives (GRPIE), Observatoire Gouvernance et Paix, Save Act Mine, Foro Nacional por Colombia, Centro Regional de Empresas y Emprendimientos Responsables (CREER).